



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 7 juin 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 10 Juin 1996

**Réduction d'un titre de recette N° 2628 relatif à la location de  
matériel par la Société AZORA DIFFUSION**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,  
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,  
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.  
Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Un titre de recette n° 2628, bordereau 91, du 9 Novembre 1995 d'un montant de 7.467,12 Francs H.T. soit 9.005,35 T.T.C. a été émis au Nom de la Société AZORA DIFFUSION, 45 bis rue du Châteaubrun, 16000 ANGOULEME.

Or celui-ci doit être réduit à la somme de 5.600,34 Francs H.T., soit 6.754,01 Francs T.T.C. en raison d'une modification dans le montage des stands.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la réduction du titre n° 2628 au nom de la Société AZORA DIFFUSION à la somme de 6.754,01 Francs T.T.C.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)